



PROCÈS-VERBAL de l'Assemblée générale annuelle 2021

tenue le 18 novembre 2021

Par vidéoconférence Zoom

PRÉSENCES : voir Annexe 2.

1. Ouverture de l'assemblée générale et vérification du quorum

Le président du Regroupement des aînés de la Nouvelle-Écosse (RANE), Claude Renaud, accueille les membres, les observatrices et observateurs de même que les invitées et invités en leur souhaitant la bienvenue. Il se réjouit de la possibilité de se réunir, encore cette année, grâce au système des moyens technologiques tels « Zoom » en dépit de la pandémie qui limite les présences physiques. L'AGA virtuelle (chacun chez soi) est une deuxième expérience pour le RANE. L'AGA 2020 s'est déroulée sans ennui ni difficulté de communication. Il souhaite qu'il en soit ainsi pour la réunion en cours. Le président offre certaines informations sur le mode opératoire du système ZOOM à utiliser au cours de l'assemblée.

Le président procède à l'appel des membres. Il informe l'assemblée que, selon les Statuts et Règlements actuels, le quorum d'une assemblée générale annuelle est de 20 membres délégués présents. Une tournée des sites régionaux confirme un nombre au-delà du quorum.

Il avise les participantes et participants que l'AGA couvre la période d'avril 2020 à mars 2021.

2. Adoption de l'ordre du jour

Le président d'assemblée, Claude Renaud, accorde quelques minutes à l'assemblée pour faire la lecture de l'ordre du jour proposé et publié sur le site du RANE. L'ordre du jour est projeté à l'écran. Il demande aux délégué-e-s de signaler tout autre sujet à ajouter à l'ordre du jour sinon il en demandera l'adoption.

Proposé par Marie-France Breton Appuyé par Richard Landry

PROPOSITION 01-AGA-18-11-2021

QUE l'ordre du jour de l'AGA 2021 du Regroupement des aînés de la Nouvelle-Écosse (RANE) soit adopté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

3. Nomination d'un-e secrétaire d'assemblée

Le président demande une nomination pour un-e secrétaire d'assemblée.

Proposé par Joseph-Henri Poirier Appuyé par Hélène Lavigne

PROPOSITION 02-AGA-18-11-2021

QUE Janine Lacroix agisse comme secrétaire d'assemblée pour l'AGA 2021 du RANE.

4. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale 2020 du Regroupement des aînés de la Nouvelle-Écosse (RANE) et suivis
- 4.1 *Assemblée générale annuelle 2020 du RANE tenue le 25 février 2021.* Le président invite les membres à faire une lecture individuelle du procès-verbal de l'AGA 2020, projeté à l'écran. Le président revoit brièvement les divers items du procès-verbal. Il demande s'il y a des omissions, corrections ou modifications à apporter au procès-verbal. Rien à signaler. Il appelle une proposition.

Proposé par Richard Landry Appuyé par Thérèse Benoît

PROPOSITION 03- AGA-18-11-2021

QUE le procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle 2020 du Regroupement des aînés de la Nouvelle-Écosse soit adopté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

- 4.2 *Suivis au procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle 2020 :* Le président invite la directrice générale, Véronique Legault, à énoncer les suivis s'il y a lieu. Rien à signaler.

5. Réception du Rapport annuel de la présidence du RANE

Le président, Claude Renaud, livre son message publié dans le cahier du Rapport annuel 2020-21 (page 2). Le rapport annuel est disponible sur le site Internet du RANE. M. Renaud déplore l'année 2020/2021 qui aura été une année marquée par la pandémie de la COVID-19 à l'échelle mondiale. « Les nombreux confinements et les différentes règles de la santé publique de la Nouvelle-Écosse ont bouleversé nos habitudes et notre routine. Nos activités sociales et communautaires ont été suspendues, nos projets de voyages ont été mis sur la glace, les rencontres familiales limitées. Malgré ces nombreux défis, les aînés ont démontré une volonté de s'entraider, une capacité d'adaptation et une grande résilience. Nous reprenons tranquillement le chemin de la nouvelle normalité. Nous devons être patients et prudents pour retourner à nos activités régulières. Le RANE a développé de nombreuses initiatives pour appuyer, outiller et bien connecter avec les aînés. Nous entamons l'année 2021/2022 avec beaucoup d'enthousiasme et d'énergie pour poursuivre notre mission. »

Il mentionne sa réception d'un hommage de reconnaissance, le certificat Père Léger Comeau, lors de l'AGA de la FANE. Il en est très ému.

Proposé par Daniel Beaudreau Appuyé par Marlene LeBlanc

PROPOSITION 04- AGA-18-11-2021

QUE le rapport annuel 2020-21 de la présidence du Regroupement des aînés de la Nouvelle-Écosse soit reçu tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

6. Réception du Rapport annuel du Regroupement des aînés de la Nouvelle-Écosse

Le président, Claude Renaud, invite la directrice générale, Véronique Legault, à présenter le rapport annuel d'activités 2020-21 du RANE. Le rapport est présenté à l'écran. Elle défile et commente les activités de la programmation annuelle et les projets spéciaux menés au cours de l'année 2020-21 et mentionne les projets à venir. Elle aborde brièvement les autres sujets du rapport. Elle remercie ses employé-e-s qui ont continué à œuvrer malgré les restrictions de la pandémie en adaptant et instaurant de nouvelles initiatives en mode virtuel et à distance.

Des félicitations sont adressées à la directrice générale, Véronique Legault, pour son efficacité au travail, ses compétences, sa gestion efficiente des nombreux projets, la diversité des projets financés,

ses capacités à diriger son équipe à bon port. Le RANE se doit d'être fier d'avoir une direction aussi qualifiée.

Proposé par Pauline d'Entremont Appuyé par Marie-France Breton

PROPOSITION 05- AGA- 18-11-2021

QUE le Rapport annuel d'activités 2020-21 du Regroupement des aînés de la Nouvelle-Écosse soit reçu tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

7. Adoption des États financiers 2020-21

Le président invite la directrice du Service Finances NÉ, Chantal Lévesque, à présenter les états financiers 2020-21 du RANE (1^{er} avril 2020 - 31 mars 2021). Elle expose les états des résultats positifs du volet Programmation. Elle poursuit avec les bilans des projets spéciaux. Elle félicite la directrice générale du RANE pour une saine gestion des budgets. Elle avise les membres que le Service Finances NÉ assure la comptabilité du RANE ainsi que la production des états financiers mensuels et annuels sous l'accord de Patrimoine canadien, bailleur principal du RANE.

Proposé par Joseph-Henri Poirier Appuyé par Daniel Beaudreau

PROPOSITION 06- AGA-18-11-2021

QUE les États financiers (avril 2020-mars 2021) du Regroupement des aînés de la Nouvelle-Écosse soient adoptés tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

8. Nomination de l'expert-comptable

Le président, Claude Renaud, informe les membres que le RANE est financé en grande partie par Patrimoine canadien qui n'exige plus de rapport des états financiers vérifiés par une firme de comptables agréés. Le RANE établit une entente avec le Service Finances NÉ depuis plusieurs années. Il demande une proposition pour reconduire l'entente de services.

Proposé par Raymond LeFort Appuyé par Diane Racette

PROPOSITION 07- AGA-18-11-2021

QUE les services financiers du Service Finances NÉ soient retenus comme service d'expert-comptable du Regroupement des aînés de la Nouvelle-Écosse pour l'année 2021-2022.

Adopté à l'unanimité

9. Cotisation annuelle

Le président rappelle la proposition adoptée lors de l'AGA 2018 qui abolit une cotisation annuelle de la part des membres en faveur d'une cotisation à vie. Il sollicite un renouvellement de la proposition.

Proposé par Richard Landry Appuyé par Raymond LeFort

PROPOSITION 08- AGA-18-11-2021

QUE la somme de 5 \$ soit perçue comme cotisation à vie pour tout nouveau membre individuel du RANE.

QUE la cotisation annuelle de 12 \$ soit maintenue pour les membres associatifs leur donnant droit à 3 délégué-e-s lors de l'AGA du RANE.

Adopté à l'unanimité

10. Réception du rapport du comité de nominations

Le président d'assemblée invite Daniel Beaudreau, du comité de nominations, à présenter le rapport du comité. Selon la constitution, la vice-présidence est élue aux années impaires. Le comité a reçu une seule candidature pour la vice-présidence en la personne de *Diane Racette* pour le mandat de deux ans de 2021-2023. Fin du rapport.

Proposé par Daniel Beaudreau Appuyé par Janine Lacroix

PROPOSITION 09- AGA-18-11-2021

QUE le rapport du comité de nominations soit reçu.

Adopté à l'unanimité

11. Élections

11.1 Nomination d'une présidence d'élections

Le président d'assemblée mentionne que Chantal Lévesque a agi comme présidente d'élections pour l'AGA 2019 et 2020. Il demande une proposition de nomination pour la présidence d'élections.

Proposé par Paul d'Entremont Appuyé par Janine Lacroix

PROPOSITION 10- AGA-18-11-2021

QUE Chantal Lévesque agisse comme présidente d'élections.

Adopté à l'unanimité

11.2 Élection de la vice-présidence du RANE

La présidente d'élections, Chantal Lévesque, ouvre les nominations de l'assemblée pour la vice-présidence du Regroupement des aînés de la Nouvelle-Écosse (RANE), considérant la candidature de Diane Racette, soumise par le comité de nominations.

La présidente d'élections lance trois appels; aucune nomination. Les nominations sont closes. La présidente d'élections déclare **Diane Racette** élue par acclamation à la vice-présidence du RANE pour le mandat de deux ans (2021-2023).

Madame Lévesque invite la vice-présidente élue à dire quelques mots. Madame Racette remercie les délégué-e-s de leur confiance renouvelée et s'engage à poursuivre son implication dans les dossiers d'intérêts aux aîné-e-s.

12. Ratification de la nomination des représentantes et représentants des régions

Monsieur Renaud, le président, invite Daniel Beaudreau du comité de nominations à présenter les nominations recueillies auprès des régions. Une nouvelle procédure instaurée depuis l'AGA 2020. Les nominations sont :

Argyle : *Paul d'Entremont* ; Chéticamp : *Joseph-Henri Poirier* ; Clare : *Alain-Philippe Gérard* ; Halifax : *Sonia Losier* ; Isle Madame : *Janine Lacroix* ; La Vallée : *Hélène Lavigne* ; Pomquet : *Bernice Doiron* ; Rive-Sud : *Daniel Beaudreau* ; Sydney : *Raymond LeFort* ; Truro : *poste vacant*

Proposé par Thérèse Benoît Appuyé par Richard Landry

PROPOSITION 11 - AGA-18-11-2021

QUE les nominations des représentantes et représentants des régions suivantes soient ratifiées par l'Assemblée : *Paul d'Entremont* (Argyle);

***Joseph-Henri Poirier* (Chéticamp); *Alain-Philippe Gérard* (Clare);**

***Sonia Losier* (Halifax); *Janine Lacroix* (Isle Madame); *Hélène Lavigne* (La Vallée);**

***Bernice Doiron* (Pomquet); *Daniel Beaudreau* (Rive-Sud); *Raymond LeFort* (Sydney).**

Adopté à l'unanimité

Le président, Claude Renaud, transmet ses félicitations aux représentantes et représentants des régions et souhaite de nouveau leur appui.

13. Remise du certificat de reconnaissance May-Bouchard 2021

Le président mentionne que, dorénavant, le RANE remet seulement le « Certificat provincial de reconnaissance May-Bouchard » qui souligne la contribution exceptionnelle d'une personne aînée envers l'Acadie de la Nouvelle-Écosse et au-delà. Les reconnaissances régionales sont faites en avril lors de la Semaine des bénévoles. Quant à la reconnaissance provinciale, un comité de sélection indépendant a reçu les nominations. Pour l'année 2021, le « Certificat May- Bouchard » est décerné à Madame Glenda Doucet Boudreau de la région de Clare. Le président félicite la récipiendaire et énonce ses accomplissements et implications envers le développement et la vitalité de l'Acadie de la Nouvelle-Écosse. (Voir le texte de présentation en Annexe 1). Il accorde ensuite la parole à Madame Doucet Boudreau. Elle remercie le RANE et exprime sa joie de recevoir une part d'héritage de May Bouchard. Au cours de son élocution, elle souhaite que les engagements d'hier et d'aujourd'hui se prolongeront chez les jeunes de demain. Elle souligne, entre autre, qu'il est très important de raconter l'histoire des aîné-e-s aux jeunes.

L'assemblée l'applaudit (en virtuel).

14. Levée de l'Assemblée générale annuelle

Le président, Claude Renaud, remercie tous les participant-e-s à cette AGA virtuelle. Il invite les aîné-e-s à la prudence, la vigilance et la patience.

Marlene LeBlanc propose la levée de l'Assemblée générale annuelle. Tous en faveur.

Signatures

_____, président
Claude Renaud

_____, secrétaire d'assemblée
Janine Lacroix

Date _____ 20__

Date _____ 20__

**Une réunion du Conseil d'administration a lieu immédiatement après l'AGA
pour l'élection aux postes de trésorerie et du secrétariat.**